

LE PROBLÈME DES INCENDIES DE FORÊTS EN PROVENCE

par

M. SAGOT-LESAGE

du Syndicat professionnel de la Presse scientifique.

Liminaire.

Du Midi des juncs au Midi des pierres, de Menton aux Pyrénées, s'étend dans la douce France une région d'azur et de lumière, aimant qui attire invinciblement l'hivernant et l'estivant : la vie y serait belle, facile et tendre si chaque année n'y sévissait durement un mal endémique que nos consanguins, les Canadiens de Québec, ont avec juste raison nommé « le chancre rouge ».

Ici ou là, tous les étés, des incendies ravagent le manteau végétal pour le plus grand dam de la couverture du sol. Cette fois-ci ce sont les Maures qui ont subi les plus graves morsures du feu.

Nous n'avons pas la prétention d'examiner dans le cadre étroit de la présente notice toutes les questions que posent le problème des incendies : *un volume y suffirait à peine* et nous devons nous borner à un aride exposé des points principaux dans lequel d'ailleurs presque chaque mot nous arrête en face d'explications qu'il est impossible de donner.

Cause des incendies.

Si, de la strate frutescente à la strate arborescente, les boisements

provençaux méditerranéens brûlent, c'est parce qu'ils sont combustibles par nature et par définition. Tout y contribue, depuis les conditions pédologiques et écologiques jusqu'au caractère xérophile du maquis arbustif ainsi que des Pins faisant malheureusement figure, dans la zone méridionale, d'essence cardinale.

Ceci posé, interviendront alors les *facteurs de cause*. Ils sont de trois ordres énumérés dans un sens progressif du plus rare au plus fréquent : combustions spontanées — malveillance — imprudence, négligence. — Le premier facteur ne doit pas être systématiquement écarté à cause des phénomènes thermiques, physiques et chimiques issus de la décomposition du tapis végétal. Le second n'a jamais été prouvé qu'indirectement : il a pu être relevé en effet des brûlots, sortes d'engins incendiaires, ayant fait long feu. Mis par qui ? Anonymat ou alibis véritables des suspects. Au contraire le dernier facteur — des statistiques contrôlées l'ont démontré — se produit dans quatre vingt dix pour cent des cas.

En fait, pour la majeure part le *parasitisme humain* (de Peyerimhoff) est à incriminer.

Mécanisme et aspect des incendies.

Poussés — neuf fois sur dix — du nord-ouest au sud-est par le souffle impétueux du mistral, les incendies progressent à une vitesse folle et parcourent des superficies de *plusieurs*

par un autre motif sur lequel nous reviendrons plus loin.

Sur le parcours des incendies le Pin, dont le houppier est roussi par les flammes ou étouffé par les vapeurs ignescentes, est irrémédiablement perdu ; les Xylophages ne tar-



Photo de l'auteur.

Ce qui brûle par destination. Au premier plan, à droite, des Pins en recrus, terrain déjà incendié. A gauche, au second plan, de beaux houppiers de Pins en bouquet. . . voués aux flammes.

milliers d'hectares avant de s'arrêter faute d'aliments. Les incendies de vaste envergure ont été qualifiés par les techniciens du terme *de grande surface* ; d'aucuns préfèrent les appeler « de masse ». A notre sens, cette dernière expression ne traduit pas exactement l'aspect des incendies : « de masse » semble impliquer une carbonisation complète de la couverture, alors qu'après le feu le paysage revêt la texture, d'un *vêtement d'Arlequin* où les espaces désolés sont piqués d'îlots de verdure préservés, soit par une saute de vent, un abri rocheux, soit

dent pas à l'attaquer : trois semaines après le feu ils sont en plein développement et foisonnent (Barbey). Pour conserver au bois une très mince valeur marchande, il doit être tôt abattu, écorcé et les déchets incinérés. Les Chênes-liège, dont l'écorce subéro-ligneuse n'a pas été levée par démasclage ou démérage, arrivent à se refolier et parviennent souvent ainsi à échapper à la ruine.

Cette physionomie *très significative* se retrouve après le passage du sinistre maurien du mois de juillet, quoique les divers incendies

aient été *plus sévères* qu'ailleurs. Ils ont en effet touché une aire touristique et habitée par une population sédentaire d'une certaine densité. Or, qui dit habitat dit accumulation de scories humaines — le règne de la saleté (Duhamel) — et abus exacerbés, parmi lesquels le *gemmage*. Là où le « parasitisme » — déjà nommé — sévit, le fléau a fait rage, encerclant certains centres urbains et frisant la catastrophe. Malgré tout des taches intouchées font des rappels de verdure au milieu de la désolation.

Après incendie tout danger de

les cendres, poussent drus et serrés, risque permanent. Aussi par la force même des choses, *là où le feu a passé, il repassera encore*, terme inéluctable tant que se rencontreront les formations combustibles.

Lutte contre le feu.

Avant le vote de la loi du 26 mars 1924 constituant les Associations syndicales communales forestières, tout se bornait à peu près à des *mesures combattives*, les dispositions des textes antérieurs (1870 et 1893), étant restées lettre morte. Mesures combattives : intervention de la troupe,



Photo de l'Auteur.

« Une hirondelle ne fait pas le printemps ». Ce réactif témoin isolé, *Quercus suber*, au bord du chemin, est encerclé par des Pins ; type de boisement combustible.

retour est écarté pendant une décennie environ. Un an suffit pour retisser un tapis végétal ; en quelques autres années se reforme le maquis ignescent, ainsi que des recrues de Pins, semis naturels qui, amendés par

pompier forestiers sans eau et contre-feux pas toujours judicieusement allumés. Dans la lutte contre l'incendie, *le contre-feu, seul moyen de combat efficace, est une arme à double tranchant* qui doit être ma-

niée par des mains expertes. Tel n'est pas le cas et n'importe qui peut user du contre-feu au prix des pires résultats, car il est *souvent plus dommagenble que l'incendie lui-même*. Quant au concours de la troupe,

Pourtant une cohésion, *un plan d'ensemble*, s'imposerait surtout dans un massif orographique homogène, *expression géographique complète*, comme celui des Maures.

Quoi qu'il en soit, l'expérience a



Photo de l'auteur.

Ce groupe de *Quercus suber* n'a pas brisé l'incendie. Il est trop clairié et ses lisières sont ouvertes. Pour servir de barrière il aurait dû être dense et avoir ses lisières fermées.

passons condamnation en faveur de la bonne volonté.

Depuis la loi du 26 mars 1924, les Associations syndicales ont pris corps et ont entrepris des travaux de défense — *mesures préventives* — consistant en l'établissement de *tranchées parafeux*. Les travaux exécutés par ces organismes se font malheureusement sans aucun lien car il n'y a pas de points de contact entre les Associations syndicales voisines, à tel point qu'elles ont pu être qualifiées de « féodalités nouvelles » (R. Ducamp).

révélé d'ailleurs que les parafeux n'empêchaient pas *la propagation de l'incendie* : leur intérêt résiderait seulement dans le fait de pouvoir *amener rapidement des sauveteurs à proximité des points de départ* du feu. Il s'avère, en effet, certain que pour être combattu avec utilité, un incendie doit être pris à *sa naissance*. *Contre le fleau déchainé les forces humaines sont impuissantes*. Pour amener des sauveteurs, les parafeux devraient posséder la configuration de chemins forestiers accessibles à certains véhicules automobiles, pas-

sant de ce fait par de nombreux points obligés en suivant les courbes de niveau. La chose est réalisable mais au prix d'un financement pléthorique, inadapté aux circonstances économiques.

Dans des régions sèches comme celle de Provence, il y aurait lieu de compléter les mesures préventives par un décalage de l'époque d'ouverture de la chasse, (1^{ère} zone du 15 au 20 août), en la reportant après la chute des premières pluies (fin septembre). En pleine canicule, les risques d'incendies sont en *fonction de l'intensité de la circulation sous bois*. Augmenter celle-ci est donc ajouter gratuitement autant au péril.

Exiger l'explication *stricte* de l'article 148 du code forestier (interdiction de brûler à moins de 200 mètres des bois pendant les mois de juin, juillet, août et septembre), *interdire absolument* de fumer sous bois, corroborerait utilement la protection préventive.

Complets ou incomplets, efficaces peu ou prou, les moyens de lutte qui viennent d'être énumérés dérivent tous de la *tactique qui s'attaque aux effets et non à la cause*.

Si l'on faisait de la stratégie.

Pourquoi, puisque les moyens tactiques sont déficients, ne pas chercher ailleurs. Nous avons vu tout à l'heure que des îlots verdoyants émergeaient au milieu du paysage brûlé. Où qu'elles soient les enclaves de *Châtaigniers* et de *Chênes méridionaux denses et en bon état ont fait barrière à l'incendie* ; elles ont brisé le feu se révélant par là réfractaires aux flammes. De même façon, à d'autres étages, les feuillus tel que le Fayard, essence « impériale » (R. Ducamp). Il y aurait là un fait qui serait troublant et énigmatique, s'il ne

s'appuyait pas sur une certaine ambiance localisée, existant encore — *malgré tout* — dans le cadre régional. Les exemples concrets des forêts de la Sainte-Baume (Var) et de la Chartreuse de Valbonne (Gard) se montrent révélateurs. Ces deux forêts *composées d'essences couvrantes, mélangées et d'âges divers*, bien que situées dans des conditions diamétralement différentes, l'une appartenant à la zone silvatique, vers 1.000 mètres d'altitude, orientée à l'ubac, l'autre dans la pénéplaine, aux adrets, entre 75 et 300 mètres d'altitude, *ne brûlent pas*. En les considérant comme des *survivances*, il y aurait, croyons-nous, lieu de rechercher tous les endroits où se trouvent des *réactifs témoins* d'anciennes formations *climaciques*, c'est-à-dire d'équilibre biologique. Dans toute la Provence « *terres pauvres de vocation forestière* » (Flahault), de tels réactifs témoins ne manquent pas. En se servant d'eux comme noyaux autour desquels le manteau végétal existant — si dégradé soit-il — *serait mis en vacances*, soustrait à l'homme et à ses excès, le jeu des cycles évolutifs éliminerait les essences régressives combustibles, *la nature s'orientant par elle-même vers ses fins de reforestation propre*.

Le but final.

Rendre la sylve incombustible, ou tout au moins peu combustible, de façon à pouvoir juguler les incendies en les faisant plus maniables, serait *supprimer l'effet par la chute de la cause*. Le but peut être atteint « en éloignant les Pins » (Flahault), ces indésirables « Romanichels » (R. Ducamp), en ouvrant la porte à la venue des « essences impériales » adéquates ; créer des « *Réserves* », des « *Conservatoires naturels* » sortie de

centres de regroupement des forces dynamiques de la nature telles qu'elles existent à l'état latent, serait mettre un peu d'ordre dans les moyens de défense capables de refaire de la sylvie.

Par la *tactique* actuelle, par celle de demain si améliorée soit-elle, il ne sera jamais obtenu que des résultats fragmentaires. Toutefois, ne pas œuvrer dans le cadre des moyens mis à notre disposition serait une faute lourde. Il est possible de souhaiter mieux, mais il faut savoir attendre avant de toucher du doigt les résultats d'une *stratégie appropriée*, d'une *sylvonomie rationnelle*. Sans le moindrement du monde « voler le papillon » (Vauban) nous en réclamons inlassablement *une expérimentation* dans le temps et dans l'espace.

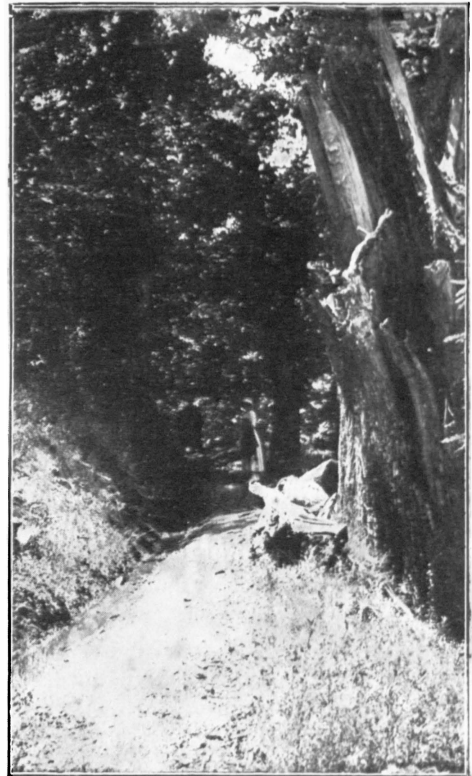
CONCLUSION

Conserver, reconstruire, par des *nappes forestières nationales* (Ducamp) est la base d'une politique forestière qui s'appuierait sur l'esprit des « hommes de toujours » (John Finlay).

Penser, agir en « hommes de toujours » nul n'ose s'y aventurer. Quelques sylvains convaincus, une poignée de sociétés bénévoles militent — en vain — selon cette radieuse directive. La paresseuse et commode théorie du moindre effort routinier continue. Dans la lumineuse Provence, les générations futures porteront le poids de l'inertie de leurs aînées, le jour — lointain encore mais s'approchant, en tapinois, lentement et sûrement — où les sols trop dégradés ne porteront plus qu'une rare végétation steppique ramenant aux ères néfastes du nomadisme. Au cours des siècles écoulés, la *forêt naturelle et primitive* a cédé

la place aux *boisements* ; ceux-ci dès à présent perdent pied devant le *maquis* ; au maquis succédera l'*erme*, à l'*erme la lande* et à la lande... le *désert*.

Que la divinité cachée « au péril



l'photo Deyroix.

Type de châtaigneraie dense sur laquelle l'incendie se brise. Le tronc du premier plan à droite, porte les stigmates d'un mauvais état. S'il était en lisière, il ne résisterait pas.

des incendies », anime les représentants de la « Res-publica » — de la chose commune — de la tenacité des vaillants et des forts. Il en est amplement temps... sans quoi, demain, selon le mot de l'éminent spéléologue Martel, c'est : *la marche à la Lune !*